



Nouvelles du C.A.

Volume 7, n° 1 (N° 351, 30 septembre 2009)

Dotation à la Direction des études

À la suite de la nomination de madame Murielle Lanciault à la Direction générale en juin dernier, le Collège doit procéder à la dotation du poste de hors-cadre à la Direction des études. En plus d'adopter la procédure de sélection et le profil de la personne recherchée, le conseil d'administration a déterminé que les travaux se feraient selon l'échéancier suivant:

30 septembre 2009	Adoption de la procédure, des critères d'admissibilité, du profil et nomination des membres du comité de sélection
2 octobre 2009	Ouverture du concours
16 octobre 2009	Fermeture du concours
Du 23 octobre au 23 novembre 2009	Sélection
25 novembre 2009	Nomination du directeur des études ou de la directrice des études lors du conseil d'administration, après avis de la commission des études

Conformément à la procédure, la Directrice générale, madame Murielle Lanciault, préside la sélection. Deux membres externes, dont le président du conseil, et deux membres internes se joignent à elle pour former le comité de sélection. Il s'agit de messieurs Jean-Marc Petit, Michel Arsenault, Michel Brunet et Michel Fournier.

Le conseil d'administration s'est également entendu pour désigner madame Monique D'Amours, Directrice des ressources humaines, pour accompagner le comité dans ses travaux.

Plan de travail 2009-2010 et bilan 2008-2009

Comme à l'habitude à ce moment de l'année, le bilan du plan de travail de l'an dernier a été présenté aux membres. Ces derniers ont, de façon unanime, adopté une motion de félicitations à transmettre à toutes les personnes qui ont travaillé, de près ou de loin, à la réalisation de ce plan de travail.

Le plan de travail 2009-2010 du Collège a été élaboré en ayant comme objectif de lier les actions annuelles au plan stratégique 2006-2011. Les projets qui y sont présentés sont ceux appelés à reddition de comptes devant le conseil d'administration ou ceux qui sont stratégiques pour le développement du Cégep.

Voici quelques faits saillants du plan de travail. Ils sont regroupés sous les cinq grandes orientations du plan stratégique, sauf le premier objectif qui concerne le plan stratégique comme tel.

- Évaluer la mise en œuvre du plan stratégique 2006-2001 en tenant compte du cadre d'analyse proposé par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Orientation 1 Favoriser la réussite, tant scolaire qu'éducative, de tous les élèves du Collège par la mise en œuvre du plan de réussite

- Finaliser l'évaluation de l'efficacité du plan de réussite
- Augmenter la réussite des premiers cours de la formation générale et des cours écueils dans certains programmes

Orientation 2 Maintenir une offre de programmes d'études de qualité visant le développement intégral de la personne et répondant aux besoins de formation des élèves et de la société

- Implanter et évaluer des programmes
- Élaborer et implanter un DEC accéléré en Soins infirmiers pour les infirmières auxiliaires
- Consolider le positionnement du Collège en matière de reconnaissance des acquis et des compétences
- Élaborer des stratégies de développement afin de répondre aux besoins de formation des adultes
- Favoriser la mise en œuvre d'activités de recherche et d'innovation

Orientation 3 Soutenir et développer un milieu de vie et d'apprentissage riche et stimulant qui favorise l'engagement

- Réévaluer la situation financière des Services aux étudiants
- Mettre en place le projet interordres dans le domaine de l'intervention auprès des élèves ayant des besoins particuliers
- Réaliser l'aménagement de laboratoires dans le cadre de la révision des programmes de Génie électrique
- Procéder à un appel d'offres pour les services de vérification externe
- Poursuivre la dynamisation du Centre sportif
- Réaliser la phase II de la réfection de la toiture du bloc sportif
- Procéder au remplacement des tours d'eau et des unités de climatisation

Orientation 4 Maintenir et développer une culture de gestion respectant et valorisant les personnes et favorisant la participation et la concertation

- Produire et transmettre un rapport concernant l'application du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAE) visant les catégories des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques.

Orientation 5 Favoriser l'ouverture sur son milieu et sur le monde

- Poursuivre les travaux liés à la mise en place d'un pôle d'excellence dans le domaine de la créativité numérique
- Signer un contrat de location du Centre sportif avec la ville de Montréal.
- Poursuivre le transfert d'expertise à l'international

Le bilan et le plan de travail complets seront bientôt disponibles sur le site Web dans la section *À propos du cégep*.

Budget de fonctionnement 2009-2010 : adoption

Lors de sa réunion du 10 juin dernier, le conseil d'administration avait reporté l'adoption de la prévision budgétaire parce que plusieurs allocations n'étaient pas confirmées et que des réponses du MELS relativement à l'impact financier de la réforme comptable gouvernementale tardaient à arriver.

Depuis, le Collège a reçu la confirmation des allocations manquantes, mais nous ne connaissons toujours pas les modalités d'application de la loi 40 et son impact sur le budget. De cette façon, le budget de fonctionnement pour l'année financière 2009-2010 au montant total de 70 448 345 \$ et présentant un surplus de 759 800 \$ pour le remboursement du déficit lié à la vente de la résidence étudiante a été adopté en ne tenant pas compte de ces impacts.

Budgets d'investissement

Norme MAOB (mobilier, appareillage, outillage, bibliothèque)

Cette norme du budget d'investissement comprend : l'achat d'équipements informatiques et de logiciels (891 500 \$), le mobilier, l'appareillage et l'outillage (857 900 \$), l'installation ergonomique des postes de travail (10 000 \$) et le fonds de bibliothèque (87 000 \$). Comme c'est le cas pour le budget de fonctionnement, le budget total de la norme MAOB qui est de 1 862 300 \$ a été adopté sans référence aux impacts financiers de l'application de la politique de capitalisation.

Norme réfection et transformation

Au printemps 2009, le projet de remplacement des unités de climatisation des deux tours d'eau de refroidissement, présenté dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir (PIDS) du gouvernement fédéral, a été accepté. Ainsi, le gouvernement fédéral financera 50 % des coûts du projet soit 1 040 000\$. L'autre moitié sera financée à même les allocations normées. Pour la prochaine année, le CVM dispose d'un montant de 1 829 800 \$ pour réaliser l'ensemble des projets de réfection-transformation. Les montants non attribués à des projets spécifiques seront inscrits comme réserve.

Effectif scolaire 2009

En date du 23 septembre, l'effectif étudiant à l'enseignement régulier était de 6 379 élèves. Ce chiffre se situe un peu au-delà du devis pédagogique fixé par le MELS et est en augmentation par rapport à l'an dernier. Cette hausse s'explique en partie par une augmentation du taux de réinscription des élèves en 3^e session.

Prochaine réunion

Une assemblée se tiendra le mercredi 25 novembre.

Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications et des affaires corporatives